



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

assurances complémentaires

Question écrite n° 87641

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'accord FATCA liant les USA et la France et les refus opposés par les établissements de crédit pour les demandes d'ouverture de PERP. Alors que tout Français a accès au PERP afin de financer sa retraite par capitalisation, les Franco-Américains résidant en France se voient exclus de cette opportunité via l'accord FATCA, et leur double nationalité constituant une rupture d'égalité entre les citoyens. C'est pourquoi il lui demande d'intervenir auprès des établissements de crédits afin que les binationaux résidant en France accèdent à l'ouverture de PERP.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87641

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er septembre 2015](#), page 6579

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)